



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### DÉPÔTS DES DEMANDES DE FINANCEMENT

## **Soutien aux actions en faveur de l'intégration des étrangers: dépôt des dossiers pour les projets 2017**

**Dans le cadre de son programme d'intégration, le Canton poursuivra en 2017 son appui aux projets favorisant l'intégration de la population migrante et la prévention du racisme. Le financement est destiné à soutenir des activités dans différents domaines : les cours de français, les ateliers de communication, la protection contre la discrimination, l'intégration préscolaire, l'accueil des nouveaux arrivants ou l'intégration sociale. Les demandes de subventions peuvent être soumises au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) jusqu'au 15 octobre 2016 et au 31 mars 2017 pour les projets qui ne seraient pas finalisés en octobre.**

La politique vaudoise pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme s'appuie sur de nombreux projets portés par des partenaires variés – associations, communes, commissions Suisses-immigrés – qui proposent différentes mesures spécifiques destinées à la population migrante. Les appels aux projets ont pour vocation de soutenir et d'encourager le développement de ces initiatives sur tout le territoire vaudois. Ce dispositif permet de toucher un large panel de la population étrangère, notamment les enfants en âge préscolaire, les jeunes en formation ou encore les femmes migrantes.

Dans ce cadre, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) invite les organisations publiques ou privées à but non lucratif à déposer leur(s) projet(s) en faveur de l'intégration des migrants jusqu'au 15 octobre 2016. Un second délai est également fixé au 31 mars 2017 pour les projets qui ne seraient pas finalisés en octobre. Les porteurs de projets ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement spécialisé de la part du BCI.

L'année dernière, 108 projets dans six domaines différents ont reçu un soutien financier de la part du Canton. Au total, plus de 40'000 personnes ont ainsi pu bénéficier de mesures d'intégration, notamment par le biais de cours de langue,

d'ateliers d'informations pour les nouveaux arrivants ou d'activités de socialisation.

Les modalités de financement relatives aux différents domaines sont regroupées dans la brochure « Appels aux projets 2017 ». Cette publication contient également de nombreux conseils pratiques afin d'accompagner les porteurs de projets dans leur démarche. La brochure ainsi que les formulaires de dépôt sont disponibles à l'adresse : [www.vd.ch/projets-integration](http://www.vd.ch/projets-integration)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 août 2016

DECS, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée à l'intégration des étrangers, 079 941 06 87,  
[amina.benkais-benbrahim@vd.ch](mailto:amina.benkais-benbrahim@vd.ch) Modalités de financement et formulaires en ligne disponibles  
à l'adresse : [www.vd.ch/projets-integration](http://www.vd.ch/projets-integration)